

# Réunion du Conseil d'administration du 19 janvier 2022 en visio-conférence

## Présent.e.s :

M<sup>mes</sup> Hélène Bergier, Jocelyne Brodin, Maria Hug, Delphine Kerlau-Corbier & Marie-Claude Philippe – MM. Éric Barbareau, Jean-Pierre Chataigner, Sébastien Devay, Michel Firmesse, Nicolas Hachette, Damien Joubert, Jean-Philippe Mennesson, Édouard Solinski & Richard Toussaint.

## Excusé.e.s :

M<sup>mes</sup> Sylvine Andon Moukila, Séverine Herry & Aminata Keïta – MM. Philippe Brodin, Sébastien Degrand, Christophe Meynial, Aïssame Mili, Ange Torre & Michel Vaillant.

**Invitée présente :** Emmanuelle Klein

Ouverture de la séance à 19h15.

## Ordre du jour :

- validation du PV du CA du 22/09/2021
- point sur la situation sanitaire
- point sur les ressources humaines du comité
- tour des commissions
- questions diverses

Nicolas Hachette ouvre la séance et adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, à l'ensemble des administrateurs présents.

Les échanges de ce jour auraient dû se dérouler en présentiel, mais au regard du contexte sanitaire, ils s'effectuent en visioconférence.

Le PV du Conseil d'administration, qui s'est tenu le 22 septembre 2021, est adopté à l'unanimité.

## Situation sanitaire

Nicolas Hachette interroge les administrateurs sur la situation sanitaire dans leur club.

Il en ressort qu'il y a beaucoup de cas COVID chez les jeunes voire chez les moins de 19 ans masculins.

Il y a beaucoup de matches reportés par journées de championnat.

Les championnats du comité n'ont pas été arrêtés ; il en a été de même pour les championnats régionaux et nationaux. À noter que les championnats de l'Essonne avaient été arrêtés durant deux week-ends, mais ont redémarré au regard des avis de la ligue IDF et de la FFHandball.

Les reports dûs aux cas COVID sont, bien évidemment, acceptés par la commission sportive.

On s'interroge sur l'impact que nous vivons suite à la mise en place du pass vaccinal ; notamment, chez les adolescents qui présentaient un test négatif pour accéder aux installations sportives.

Damien Joubert soulève le problème de l'utilisation d'éventuels faux pass, sur lesquels il faudrait être vigilant au sein des clubs qui connaissent leurs licenciés.

## Ressources humaines au sein du Comité

Éric Barbareau indique qu'au niveau de la situation administrative, on respecte les directives gouvernementales, avec la mise en place du télétravail pour nos salariées.

L'organisation est la suivante :

- 3 jours de télétravail pour Isabelle Benoist
- 2 jours de télétravail pour Emmanuelle Klein

Ainsi, il y a toujours une salariée au siège du comité.

Éric Barbareau demande aux administrateurs si cela pose un souci de fonctionnement aux différentes commissions. Jocelyne Brodin indique qu'elle dispose du numéro personnel d'Isabelle Benoist et la contacte, si besoin, pour le travail à effectuer pour la COC du 92.

Le télétravail va être reconduit en attendant les nouvelles mesures.

Éric Barbareau contactera Isabelle Benoist pour lui donner les jours de télétravail, qui avaient été décidés par le Bureau directeur du 7/12/2021, et qui prendront effet à compter de la semaine prochaine, à savoir : mardi, mercredi et jeudi.

Un entretien individuel avec les salariées va également être organisé avec Éric Barbareau et Damien Joubert. Les intéressées vont être contactées.

### Commission des finances

Nous avons reçu la facture des licences de la part de la ligue IDF, le 6/01/2022.

### Commission statuts et règlementation – Division qualifications

Jocelyne Brodin indique que, cette saison, la qualification des licences a surtout été gérée par Édouard Solinski et elle-même.

	Masculins	Féminines	Total
<b>2021-2022*</b>	4 167	1 640	<b>5 807</b>
<b>2020-2021</b>	3 703	1 327	<b>5 030</b>
<b>2019-2020</b>	4 869	1 756	<b>6 625</b>
<b>2018-2019</b>	4 811	1 687	<b>6 498</b>

\*Chiffres au 11/01/2022.

Pour information, sur la saison 2015-2016, nous comptons 5 997 licences (4 531 masculins + 1 466 féminines). D'autres comités franciliens se retrouvent, comme nous, avec un recul de 6 saisons sur le nombre de licenciés.

C'est sur la saison 2019-2020 que nous avons atteint le plus grand nombre de licenciés.

### Commission statuts et règlementation – Division équipements

Jean-Pierre Chataigner nous informe que c'est Monsieur Patrick Couillet qui reprend le suivi des dossiers au niveau de la ligue IDF.

Plusieurs salles sont en attente de finalisation d'homologation :

- Asnières : gymnase Teddy-Riner ; Richard Toussaint attend les documents de la part du service des sports pour les intégrer dans Gesthand.
- Issy-les-Moulineaux : Cité des Sports
- Suresnes : reconduction du dossier du gymnase des Raguidelles

### Commission statuts et règlementation – Division CMCD

Emmanuelle Klein indique que son club a reçu l'extraction pour la CMCD nationale.

La question est de savoir sur quelle adresse les fiches des clubs sont envoyées pour que Jean-Philippe Mennesson et Emmanuelle Klein puissent en effectuer le suivi, et si besoin accompagner les clubs ; mais aussi, être en relation avec la personne référente de la FFHandball.

Nicolas Hachette demandera au secrétariat que les fiches reçues ainsi que celle à recevoir soient transmises aux personnes gérant ce dossier.

### Commission d'organisation des compétitions

Jocelyne Brodin indique que la 2<sup>e</sup> phase des moins de 12 ans mixtes et des moins de 16 ans masculins a été communiquée aux clubs.

Cela n'a pas été chose aisée puisque des matches n'ont pas pu se dérouler sur la 1<sup>re</sup> phase. Du coup, il a fallu faire un calcul pour obtenir un quotient, en prenant en considération le nombre de points à diviser par le nombre de matches.

Il est à souligner qu'actuellement nous observons beaucoup de demandes de report de match. Suivant le protocole établi par la COC nationale et la COC régionale, il est retenu la règle suivante pour valider la demande de report :

- 2 tests positifs pour les championnats de jeunes
- 3 tests positifs pour les championnats des adultes

Nous observons que beaucoup de clubs en profitent pour faire jouer des joueur(euse)s issus des collectifs 1 en équipe 2. Cela fausse les championnats. Des vérifications seront désormais effectuées afin de s'assurer que les demandes soient bien en adéquation avec les collectifs concernés.

La 2<sup>e</sup> phase des plus de 16 ans masculins débutera sur la journée du 5/02/2022.

Les plateaux des moins de 10 ans mixtes sont en cours de confection. 3 journées ont déjà été établies.

## Commission de discipline

Jean-Pierre Chataigner vient de récupérer les rapports d'arbitres et nous informe que 6 dossiers sont à traiter, à ce jour. Il va falloir déterminer le mode de traitement, en cette période de crise sanitaire.

Jean-Pierre Chataigner souhaiterait qu'un appel à candidatures soit effectué auprès des clubs pour élargir sa commission.

## Commission d'arbitrage

- Jocelyne Brodin signale qu'il y a eu des problèmes sur les indemnités des arbitres au niveau des délayages départementaux d'accession régionale. Des arbitres ont indiqué le montant comme s'il s'agissait d'une compétition régionale, alors qu'elle est départementale.

Jean-Philippe Mennesson nous éclaire sur le fait qu'il nous faudra vérifier les paramètres renseignés dans Gest'hand à ce sujet, pour ne plus rencontrer ce genre de problème.

Il faudra, pour la saison prochaine, refaire une note aux clubs et aux arbitres pour savoir qui paye et combien.

Il est suggéré qu'il faudrait probablement relancer le mode de fonctionnement antérieur qui était efficace sur les délayages, à savoir : règlement des indemnités des arbitres par le comité et péréquation entre les clubs concernés.

Il faut désormais faire le point sur les arbitres qui ont été directement indemnisés par les clubs, ainsi que les montants. Et ce dans le but de savoir quels sont les clubs qui doivent être remboursés.

Dans le même esprit, Damien Joubert indique qu'il y a encore des arbitres qui (dans le cas où ceux-ci officient sur 2 rencontres qui se suivent) facturent les frais de déplacement pour le second match. Il est bien établi que dans ce type de cas, les frais de déplacement ne sont à régler qu'une seule fois.

- Éric Barbareau signale que le Bureau directeur a reçu un mail de la part d'Aïssame Mili concernant le poste qu'il occupe, en tant que président de la commission d'arbitrage. Aïssame souligne qu'il est seul à gérer les désignations, ce qui représente beaucoup de travail.

Aïssame Mili a effectué une demande à être rétribué pour cette fonction qu'il tient au sein de notre comité.

Il se pose alors la question du bénévolat, et de savoir quelles sont limites avec le salariat.

Mais, il est à noter que sur d'autres comités, il y a des salariés qui aident au fonctionnement de l'arbitrage sur leur département.

Jean-Pierre Chataigner fait un comparatif avec la fonction qu'il occupe au sein de notre comité et qu'il a exposée à Aïssame Mili.

Éric Barbareau indique les activités qui relevaient du bénévolat et celles effectuées par les salariées, anciennement au sein de l'ex-ligue PIFO.

Emmanuelle Klein rappelle le fonctionnement effectif il y a quelques années sur le comité.

Éric Barbareau souligne qu'à ce jour, notre commission est également très sollicitée par la ligue IDF, notamment sur les juges-arbitres jeunes.

Damien Joubert indique qu'Aïssame Mili pourrait aussi s'entourer davantage de personnes compétentes, et ce, pour déléguer certaines tâches.

Une question est posée : est-ce que les salariées du comité peuvent aider au bon fonctionnement de la commission ? La solution serait peut-être de réorganiser les missions.

La quantité de travail a beaucoup diminué en raison de l'informatisation, mais aussi par des tâches qui peuvent être et doivent être effectuées par les élus via la voie numérique.

Aïssame Mili doit conserver les désignations, car il connaît les arbitres et leur niveau. Un relationnel s'est établi entre la formation donnée et le suivi.

Pour rappel, il y a des vacances lorsqu'il intervient en formation ou sur des suivis d'arbitres.

Damien Joubert souligne qu'il faudrait, dans un autre temps, redéfinir les montants des vacances pour la formation (arbitrage, technique). Éric Barbareau se propose de revoir cela avec lui.

Éric joindra Aïssame pour lui proposer de prendre en charge une ligne téléphonique. Mais, il est difficile de lui faire une proposition financière, car comme le stipule Damien Joubert, le Bureau Directeur n'a pas encore connaissance du souhait d'Aïssame Mili à ce sujet.

Il faudrait connaître l'ensemble des tâches internes à la commission pour aider à la quantification en volume horaire.

Jean-Pierre Chataigner dit qu'il faudrait élargir les commissions en effectif pour décharger le travail à fournir sur plusieurs personnes.

À cet effet, Damien Joubert propose de se réunir une prochaine fois pour que chacun puisse informer les administrateurs de ce qui est fait au sein de sa commission ; mais aussi l'interactivité qu'il peut y avoir (exemple : COC / arbitrage / discipline / finances).

## Commission de développement

- Le comité a été sollicité par l'USEP 92 pour participer à la semaine olympique et paralympique. Nous devons intervenir les 25 et 28 janvier 2022. Mais, après échanges avec l'USEP 92, ils ont trop d'intervenants le 28/01 à Gennevilliers. Dans ces conditions, nous ne serons présents que le 25 à Meudon.  
L'invitation pour assister à cet événement doit être envoyée à l'ensemble des administrateurs. Éric Barbareau nous informe qu'il sera présent au moment protocolaire.
- Les finalités du *Tournoi des 36 communes* programmées le mardi 14 décembre 2021 n'ont pu se dérouler en raison des directives ministérielles. Une communication sera effectuée aux écoles, au Département des Hauts-de-Seine & aux bénévoles pour leur indiquer que la nouvelle date programmée est le mardi 19 avril 2022, dans le cas, bien évidemment, où nous pourrions maintenir l'organisation de cet événement.

## Commission technique

- Emmanuelle Klein nous informe que les CPS masculins et féminins du 8 janvier 2022 avaient été annulés en raison de la crise sanitaire. Ils reprendront dès ce samedi 22/01/2022.  
Une visioconférence sera effectuée ce jeudi 20/01 avec Ildjade Idjihadi et Didier Stang sur l'organisation de l'encadrement des sélections départementales féminines. Grégory Bordeau sera, par la suite, intégré au staff technique.
- Le 3<sup>e</sup> tour des ICT des 2008, qui opposeront les sélections du Val-de-Marne à celles de notre comité, se dérouleront le samedi 29 janvier 2022 à Ivry-sur-Seine :
  - 14h30 : rencontre féminine
  - 16h30 : rencontre masculine
- Les stages d'Hiver se dérouleront le 1<sup>er</sup> et 2 mars 2022 et non les 2 et 3, comme initialement prévus. Nous avons été informés ce jour qu'une coupure d'électricité se ferait le 3 mars dans le quartier de Saint-Nicolas. Ce qui ne nous permet pas d'être dans les meilleures conditions (éclairage du gymnase, chauffage, restauration).

- Le bloc 2 de la 2<sup>e</sup> session de formation *CF 1 – Contribuer à l'animation de la structure*, qui devait se tenir les 15 et 16 janvier 2022 est reporté à une date ultérieure. Le service des sports de la commune, où nous devons mettre en place ces moments de formation, nous a sollicités pour le décaler en raison du contexte sanitaire.

### Questions diverses

- Les informations que nous recevons des différentes instances, dont la DSDEN 92, sont transmises aux clubs, pour être alertés des nouveaux protocoles, afin de faire face à la crise sanitaire.
- Les tampons du comité étant obsolètes, un achat de 4 nouveaux tampons (avec le logo) va être effectué.
- Coupe de France régionale & départementale : les finalités de secteur se dérouleront le 20 février 2022. Un des 2 sites franciliens a été attribué à la ville de Rueil-Malmaison.  
Nous avons encore deux clubs en course : le Chaville HB en régionale masculine & le HBC Suresnes en départementale masculine
- Des discussions sont en cours sur le mode de fonctionnement de la commission territoriale de discipline et notamment sur sa présidence.  
Pour rappel, c'est la 1<sup>re</sup> commission territoriale qui avait été mise en place, avec une gouvernance partagée. Les sous-commissions appartiennent à la commission territoriale. Donc des dossiers d'un département peuvent être traités par un autre, ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Notre prochaine AG est prévue le 29 juin 2022. La Cité des Sports d'Issy-les-Moulineaux dispose d'un amphithéâtre et pourrait être le lieu idoine pour l'accueillir. Emmanuelle Klein se rapprochera donc des services de la ville afin de savoir si pourrions en disposer à cette occasion.
- Nicolas Hachette nous informe qu'il est en contact avec Henri Louap pour la construction du site internet.
- Concernant les compte-rendus de réunion du BD, Nicolas Hachette indique qu'ils seront envoyés aux administrateurs dès validation. Ceux-ci, ainsi que ceux du CA, devront également être disponibles en téléchargement sur le futur site internet.

La séance est levée à 21h05.

Éric Barbareau  
Président du CDHBHS



Nicolas Hachette  
Secrétaire Général

